COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau du Mercredi 03 avril 2019
P.V. N° 31

Président : M. Pierre GUIBERT
Secrétaire Général : M. André VITIELLO
Présents : Mme Cathy DARDON – MM Gérard BORGONI – Jean Paul RUIZ
Assistent à la Réunion : Mme Nathalie COGGIA (Responsable du Secrétariat) - MM Guy BOUCHON – Patrice BOUREAU - Patrick FAUTRAD – Jean PAOLINI - André SASSELLI

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;
L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraine l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraine la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Note aux officiels
- Informations

CORRESPONDANCE

• LIGUE MEDITERRANEE

- Demandant utilisation d'une salle du District par la C.R.A pour l'organisation d'une journée de travail avec les jeunes arbitres de Ligue potentiels candidats à la Fédération. Accord du Comité de Direction.

• CLUBS :

- **BORMES :** Organisation de tournois les 01 et 08 mai pour les catégories U7, U8, 89, U10/U11 et U12/U13. Noté

- **SC TOULON** : Adressant la démission de M. Patrick FAUTRAD du club. Noté.

- **CARQUEIRANNE LA CRAU** : Organisation des journées Portes Ouvertes pour le Football Féminin les mardi 07, mercredi 15, vendredi 17 mai 2019. Transmis à la Commission Féminine et Féminisation

- **LE LUC** : Concernant une décision de la C.S.R. Le Secrétaire Général répondra.

- **CUERS PIERREFEU** : Organisation de son 24ème tournoi « Gaston Strack » pour les catégories de jeunes les 13 et 14 avril 2019.

- **SOLLIES FARLEDE** : Demandant la présence de la CTD DAP pour une séance d'entrainement catégorie jeune. Transmis à la CTD DAP.

● DIVERS :

- CDMJS VAR : Reconduction de l'action « Femmes et Jeunes Bénévoles en Milieu Rural ». Transmis à Mme Cathy DARDON

- **CDOS** : Invitation à la présentation de la marque Esprit Parc Nationale le 16 avril. Noté.
>> Adressant la liste des Fédérations retenues pour l'expérimentation des Projets Sportifs Fédéraux 2019. Noté.

- M. Patrick LE TEXIER : Candidature pour intégrer la Commission des Arbitres pour la saison 2019/2020. Noté

- Mme Radia ICHOU : Candidature pour intégrer le Département Technique pour la saison 2019/2020. Noté

- M. Fousseyni TANGARA : Candidature pour le poste d'intervenant pour gardiens de buts. Le Secrétaire Général répondra.

- DISTRICT LOIRE : Recrutement d'un conseiller technique départemental en arbitrage. Les candidatures manuscrites accompagnées d'un CV doivent parvenir avant le 30 avril 2019 à M. le Président du District de la LOIRE de Football - 2 rue de l'Artisanat – 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ.

- M. Jean Charles PRUVOST : Candidature pour intégrer le Département Technique. Noté.

NOTE AUX OFFICIELS

Le Comité de Direction décide que tous les officiels (arbitres et délégués) qui seront absents non excusés dans les 48 heures suite à une convocation avant la réunion des Commissions de Discipline, d'Appel Disciplinaire et d'Appel Règlementaire se verront retirer leur désignation, sans remplacement, dès le week-end qui suit la réunion.

La prise d'effet de cette décision est immédiate. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à la fin de la saison (période test).

INFORMATIONS

- Suite aux agressions survenues sur deux rencontres les 17 et 24 mars 2019, le Comité de Direction décide à compter du 27 mars 2019 et jusqu'à la fin de la saison, le doublement des sanctions pour voie de faits sur officiels.

- Le Comité de Direction décide la désignation officielle de M. Jean Paul RUIZ pour le représenter lors de certaines rencontres de championnat à « enjeu ».

NOUVEAUX CHAMPIONNATS JEUNES SAISON 2019/2020 : Mme Ludivine REGNIER et M. Guy BOUCHON ont présenté le projet Ligue et District concernant les nouveaux championnats jeunes qui seront mis en place dès la saison 2019/2020.
Ce projet sera présenté aux clubs après la dernière réunion du groupe de travail qui se déroulera le 04 avril 2019 à la Ligue Méditerranée.

- Mme Cathy DARDON a présenté la restitution du groupe de travail concernant le championnat féminin. Les conclusions de ce groupe de travail seront communiquées aux clubs ayant une section féminine.

***

«VIGILANCE METEO ORANGE»

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :
>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

Prochaine réunion de bureau
Le mardi 09 avril 2019

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO